

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 31 Mars 2016

Convocation du 31/03/2016

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents 8 – Votants 9

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, LOUP Gilles, FERREIRA Sabine, MAUREL Francis, MOESSNER Joël, LEDOUX Maxence.

Absent excusé : BOUSQUET Daniel qui donne pouvoir à Richard LACAZE.

Absent : GATIMEL Arnaud.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : MAUREL Francis

I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Approbation du compte administratif 2015 de la Commune ; Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015 :

Le Conseil Municipal, statuant sur **l'affectation du résultat de fonctionnement 2015**, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2014	Virement à la SI	Résultat Exercice 2015	Solde des RAR	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation Des résultats
INVEST	-19 935.07 €		-1 979.18 €	0	-21 914.25 €
FONC.	332 909.12€	19 945.07 €	41 720.62 €	0	354 684.67 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suite :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 354 684.67 €

Affectation obligatoire :

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) 21 914.25 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserves (c/1068)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne002) 332 770.42 €

Total affecté au c/1068 : 21 914.25 €

Déficit global cumulé au 31/12/2015 à reporter (ligne 002) en dépense de fonctionnement : 0 €

Vote : 9 Pour

II – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 ET VOTE DES 4 TAXES

1) - VOTE DES 4 TAXES

M. le Maire invite le conseil municipal à examiner l'état 1259 M, état de notification des taux d'imposition de 2016 des quatre taxes directes locales, notifiées ainsi qu'il suit :

<u>Base d'imposition prévisionnelle</u>	<u>Taux 2015</u>	<u>Produit fiscal à</u>
Taxe d'habitation :	164 190 (13.93)	23 402 €
Taxe foncier bâti	120 904 (8.51)	10 493 €
Taxe foncier non bâti	19 947 (51.70)	10 392 €
CFE	28 295 (25.52)	7 273 €
Total produit attendu :		51 560 €

M. le Maire propose une augmentation de 0.5 % et demande l'avis du conseil municipal ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de procéder à une augmentation des quatre taxes de 0.5% voté comme suit : 1 contre, 8 Pour.

Le résultat du produit attendu est donc de :

<u>Base d'imposition prévisionnelle</u>	<u>Taux 2016</u>	<u>Produit fiscal à</u>
Taxe d'habitation :	161 700 (14.00)	23 520 €
Taxe foncier bâti	120 900 (8.55)	10 542 €
Taxe foncier non bâti	19 900 (51.96)	10 444 €
CFE	28 200 (25.65)	7 310 €
Total produit attendu		51 816 €

2) VOTE DU BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT :

Le budget primitif, présenté par Patrick ROSSIGNOL, Maire s'équilibre à la somme de 53 629.61 € en dépenses et en recettes de fonctionnement, et à la somme de 62 007.86 € en dépenses et en recettes d'investissement.

un excédent de fonctionnement de 28 779.24 € est destiné à alimenter la section d'investissement.

Le budget Eau & Assainissement n'est pas équilibré et présente un déficit de recettes. Une subvention du budget communal sera transférée au budget Eau et Assainissement d'un montant de 17 222 €.

Prévisions en investissement :

- Assainissement	20 000 €
- Canalisations rue des Abreuvoirs	5 719 €
- Séparatif réseau eau potable	6 516 €
- Etude périmètre de captage	8 000 €
- Achat terrain pour station	3 000 €
- Remplacement regards rues village	5 904 €

Le budget Eau & Assainissement ainsi présenté est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3) VOTE DU BUDGET COMMUNE :

Le budget primitif, présenté par Patrick ROSSIGNOL, s'équilibre à la somme de 578 865.42 € en dépenses et en recettes de fonctionnement, et à la somme de 301 501.27 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2015, de 332 770.42 € est destiné à alimenter la section d'investissement.

Nouvelles réalisations prévues en investissement :

- Cimetière : columbarium	11 000 €
- Bâtiment technique	6 000 €
- Restauration ancien presbytère	170 226 €
- Travaux petit presbytère rue Vieille Forge	10 000 €
- Enrochement virage du Caussarel	2 000 €
- Chauffage église	11 000 €
- Sanitaires rdc mairie	8 000 €
- Aménagement grenier en archives	5 000 €
- Aménagement logement de secours mairie	1 000 €
- Déco Noël Rues Village 2	2 000 €
- Chemin Ste Thérèse St-Amancet/Cahuzac	5 000 €
- Aménagement bureau du maire	650 €
- Achat camion IVECO	7 200 €
- Sonorisation festivités	1 200 €
- Broyeur végétaux	3 000 €
- Périmétrale route des Crêtes	21 000 €

Subventions accordées aux Associations :

ADAR aide à domicile Dourgne	60,00
AILES Ass. Insertion Emploi Services	100,00
Anciens combattants et prisonniers guerre	130,00
Anciens combattants FNACA Sorèze	40,00
AFSEP : Ass. Scléroses en plaques	50,00
Chasse sté St Amancet	350,00
Croix Rouge cantonale	20,00
FOYER RURAL (2000€) & participation achat tee-shirts (356.80)	2 356.80
ASS. RANDO NATURE	300,00
ES OURO	800,00
Association Vitavie (transports jeunes en soirées) bus	50,00
LES ARCADES M.R Dourgne	80,00
Pêche Sté St Amancet	200,00

Pompiers Dourgne	100,00
Pompiers Sorèze	100,00
Syndicat Initiative Dourgne	100,00
ADTSOR Ass. Dév. Tourisme Sorézois	100,00
AFM Délégation du Tarn	50,00
Bibliothèque Dourgne	100,00
Association St Vincent de Paul	200,00
PHI Pharmacie Humanitaire Internationale Castres (1ère demande)	50,00
UNION PROTECT. NATURE ENVIRONN. TARN CASTRES	138,00

Le budget communal, ainsi présenté est soumis au vote et adopté à l'unanimité : 9 Pour 1 Contre.

Questions diverses :

- Information sur le projet de P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) par la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois. M. Ferret, adjoint à Revel, peut rencontrer les conseils municipaux de la Communauté de Commune.

- 06/04/2016 Réunion SIVOM à Dourgne.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h15.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud – Absent	LOUP Gilles - Absent
MAUREL Francis - Absent	FERREIRA Sabine – Absente excusée
LEDOUX Maxence	MOESSNER Joël